



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SANCEY-BELLEHERBE

Régie assainissement

Belleherbe, Bretonvillers, Chamesey, Charmoille, Chazot, Crosey le Grand, La Grange, Randevillers, Servin, Surmont, Valonne, Vellevans, Vellerot lès Belvoir et Vyt lès Belvoir

Rapport annuel sur le Prix et Qualité du Service public de l'assainissement collectif

Exercice 2024

Réglementation en vigueur :

- Loi n° 95-101 du 2 février 1995 relatif au renforcement de la protection de l'environnement
- Art D. 2224-1 à D. 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Arrêté du 2 décembre 2013 relatif aux RPQS d'eau potable et d'assainissement
- Art L. 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

www.services.eaufrance.fr, rubrique « l'Observatoire »



SOMMAIRE

CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE	4
1 – Présentation du territoire desservi	4
2 – Mode de gestion du service	4
3 – Estimation de la population desservie (D201.1)	4
4 – Nombre d'abonnés	5
5 – Volumes facturés	5
6 – Détail des imports et exports d'effluents	6
7 – Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)	6
8 – Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert	6
9 – Ouvrages d'épuration des eaux usées	6
10 – Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)	24
10.1 – Quantité de boues produites par les ouvrages d'épuration	24
10.2 – Quantité de boues évacuées ouvrages d'épuration	24
TARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT ET RECETTES DU SERV	ICE 25
1 – Modalités de tarification	25
2 – Facture d'assainissement collectif type	26
3 – Recettes	
INDICATEURS DE PERFOMANCE	28
1 – Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)	
2 – Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)	
3 – Conformité de la collecte des effluents (P203.3)	
4 – Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)	
5 – Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)	
6 – Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)	
7 – Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers (P251.1)	
8 – Points noirs du réseau de collecte (P252.2)	
9 – Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte (P253.2)	
10 – Conformité des performances des équipements d'épuration (P254.3)	
11 – Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (P255.3)	
12 – Durée d'extinction de la dette de la collectivité (P256.2)	
13 – Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente (P257.0)	
14 – Taux de réclamations (P258.1)	34



FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	35
1 – Montants financiers	. 35
2 – Etat de la dette du service	. 35
3 – Amortissements	. 35
4 – Présentation des programmes de travaux adoptés	. 35
ACTIONS DE SOLIDARITÉ ET DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE DANS LE DOMAINE DE L'EAU	
TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INDICATEURS	37

CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE

1 – Présentation du territoire desservi

- ♦ Au 1^{er} janvier 2022, la Communauté de Communes du Pays de Sancey-Belleherbe (CCPSB) a pris la compétence assainissement sur l'ensemble de son territoire.
- Le service est géré au niveau intercommunal.
- ♦ Les compétences liées au service :
 - o La collecte
 - Le transport
 - La dépollution
 - o Le contrôle de branchement
 - L'Elimination des boues produites
- ◆ Le territoire desservi : Belleherbe, Bretonvillers, Chamesey, Charmoille, Chazot, Crosey le Grand, La Grange, Randevillers, Servin, Surmont, Valonne, Vellevans, Vellerot lès Belvoir et Vyt lès Belvoir.

Existence d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)	NON
Existence d'un schéma directeur	En cours
Existence d'un zonage	NON
Existence d'un règlement de service	OUI

2 - Mode de gestion du service

Le service est exploité en régie à autonomie financière.

Une convention de délégation a été signé avec chaque commune. Elles ont la charge du fonctionnement et de la gestion de l'assainissement collectif sur leur territoire. Les investissements sont portés directement par la régie.

3 – Estimation de la population desservie (D201.1)

Un habitant considéré comme desservi est toute personne, y compris les résidents saisonniers, domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert 2 855 habitants au 31 décembre 2024.

4 - Nombre d'abonnés

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'Eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L.213-10-3 du Code de l'Environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert 1 292 abonnés au 31 décembre 2024.

Commune	Nombre total d'abonnés 2022	Nombre total d'abonnés 2023	Nombre total d'abonnés 2024
Belleherbe	252	254	253
Bretonvillers	129	126	145
Chamesey	55	55	58
Charmoille	137	144	131
Chazot	63	61	67
Crosey le Grand	63	58	64
La Grange	36	34	34
Randevillers	61	60	61
Servin	86	86	86
Surmont	54	54	55
Valonne	116	105	106
Vellerot lès Belvoir	50	50	5
Vellevans	102	99	995
Vyt lès Belvoir	73	82	83
TOTAL	1 277	1 268	1 292

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de **28 abonnés/km** au 31 décembre 2024.

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonnés) est de **2,21 habitants/abonné** au 31 décembre 2024.

5 – Volumes facturés

Acheteurs	Volumes vendus en 2022	Volumes vendus en 2023	Volumes vendus en 2024
Abonnés domestiques	94 155 m ³	89 669 m³	88 033 m ³
Abonnés non domestiques	0 m^3	0 m^3	0 m^3
Total vendu aux abonnés	94 155 m³	89 669 m ³	88 033 m ³



6 – Détail des imports et exports d'effluents

Volumes exportés vers	Volumes exportés en 2024
Belleherbe	9 111 m ³
Total volumes exportés	9 111 m ³

Volumes importés depuis	Volumes importés en 2024
Charmoille	9 111 m ³
Total volumes importés	9 111 m³

7 – Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)

Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la Santé Publique est de 1 au 31/12/2024.

8 - Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert

Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- **8,59 km** de réseau unitaire hors branchements
- 37,27 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements

Soit un linéaire de collecte total de 46,16 km.

9 – Ouvrages d'épuration des eaux usées

Le service gère 17 stations de traitement des eaux usées (STEU) qui assurent le traitement des eaux usées.

Publié le



ID: 025-242504371-20250918-2025_09_18_14-AU

STEP n°1: BELLEHERBE Station d'épuration

Caractéristiques générales											
Filière de trai	Boue activée aération prolongée										
Date de mise	17/12/2008										
Commune d'i	mplantation				BELLE	HERB	E (2505	1)			
Capacité nom	inale				1950 E	H	-	•			
Nombre d'ab	onnés raccord	lés			254 poเ 144 poเ						
Nombre d'hal	bitants raccor	dés			472 poւ 320 poւ						
			Pre	scriptio	ons de r	ejet					
Soumise à		Autorisa	ation								
Milieu récept	our du roiet	Type de	milieu	récepte	teur Eau douce de surface						
Willieu Tecept	eur du rejet	Nom du	milieu	récepti							
Polluant a	autorisé	Conce	ntration rejet (n au poi mg/L)	nt de	Rendement (%)				%)	
DBO	O_5		3.	5			et		60		
DC	0		20	0			et			60	
ME	S		-				et			50	
		C	harges	rejetée	es par l'	ouvra;	ge				
								ı en ren	dement	t selon a	arrêté
Date du	Conformité		$3O_5$		CO		ES	NO)
bilan 24h	(OUI/NON)	Conc	Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt
= 10 5 10 0 D		mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%
7/06/2024	OUI	1,9	99,4	19	97,4	2,7	98,8	2,74	96,6	1,8	82,0
26/07/2022	OUI	3,9	98,4	18	96,7	2,4	98,9	0,64	99,1	1,2	86,7

Envoyé en préfecture le 24/09/2025

Reçu en préfecture le 24/09/2025

Publié le



ID: 025-242504371-20250918-2025_09_18_14-AU

$STEP\ n^{o}2: BRETON VILLERS\ Station\ d'épuration$

Caractéristiques générales												
Filière de traitement Disques biologiques												
Date de mise en service 31/12/1972												
Commune d'	implantation				BRETO	NVILI	LERS (2	25095)				
Capacité non	ninale				250 EH	[
Nombre d'ab	onnés raccord	és		,	_							
Nombre d'ha	bitants raccord	dés			-							
			Pre	scripti	ons de i	rejet						
Soumise à		Autorisa	ation									
Milian mágant	and do maint	Type de	milieu	récepte	epteur Sol							
Milieu récept	eur du rejei	Nom du	milieu	récepti	on	Perte karstique						
Polluant	autoricó	Conce	ntratio	n au poi	int de				Dand	ement ()/)	
Follualit	autorise		rejet (mg/L)					Kend	emem (/o)	
DBe	O_5		3:	5			et			60		
DC	O		20	0			et			60		
ME	ES		-	1			et			50		
	-	C	harges	rejeté	es par l	ouvra	ge					
		Conf	ormité	du reje	t en con	centrat	ion et/o	u en ren	dement	selon a	rrêté	
Date du	Conformité	DB	DO	CO	M	ES	NC	δL	F)		
bilan 24h	(OUI/NON)	Conc Rdt Conc Rdt				Conc	Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt	
		mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	
31/08/2024	NON	20	75	83	57	36	56	29,8	35	6,1	29	

Publié le



ID: 025-242504371-20250918-2025_09_18_14-AU

STEP n°3: BRETONVILLERS Le Saucet Station d'épuration

Caractéristiques générales												
Filière de traitement Lit bactérien												
	Date de mise en service 31/12/1972											
Commune d'					BRETC		LERS (2	25095)				
Capacité non					50 EH							
	onnés raccorde	És			_							
	bitants raccord			,	_							
			Pre	scriptio	ns de r	eiet						
Soumise à		Autorisa										
		Type de	milieu	récepte	ur	(Sol					
Milieu récept	Colle dil rolot	• •		a réception Talweg vers Reverotte								
D - 11 4		Conce	ntration	ı au poi	nt de						0.43	
Polluant	autorise		rejet (_					Kena	ement (%)	
DBe	O ₅		35	5		et 60						
DC	O		20	0			et			60		
ME	ES		-				et			50		
	-	C	harges	rejetée	s par l'	ouvraç	ge	-				
		Conf	ormité	du rejet	en con	centrati	on et/o	u en ren	demen	t selon a	arrêté	
Date du	Conformité	· ·			CO	M	ES	No	GL	I	P	
bilan 24h	(OUI/NON)	Conc Rdt Conc			Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt	
		mg/L % mg/L %				mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

Envoyé en préfecture le 24/09/2025

Reçu en préfecture le 24/09/2025

Publié le



ID: 025-242504371-20250918-2025_09_18_14-AU

STEP n°4: BRETONVILLERS La Joux Station d'épuration

Caractéristiques générales											
Filière de traitement Lit bactérien											
Date de mise en service 31/12/1972											
Commune d'	implantation				BRETO	NVILI	LERS (25095)			
Capacité non	ninale				50 EH						
Nombre d'ab	onnés raccord	és			-						
Nombre d'ha	bitants raccord	dés			-						
			Pre	scription	ons de i	rejet					
Soumise à		Autorisa	ation								
Milian mágamt	and du maiat	Type de	milieu	récepte	eur	,	Sol				
Milieu récept	eur du rejet	Nom du	milieu	récepti	on	Faille karstique					
Polluant a	outoricá	Conce	ntratio	n au poi	int de				Dand	ement ()/)
Follualit a	autorise		rejet (mg/L)					Kend	ement (70)
DBo	O_5		3:	5			et			60	
DC	O		20	0			et			60	
ME	S		-	1			et			50	
		C	harges	s rejeté	es par l	ouvra'	ge	-			
		Conf	ormité	du reje	t en con	centrat	ion et/o	u en ren	dement	selon a	rrêté
Date du	Conformité	DBO ₅ DCO				M	ES	NC	ŝL	I)
bilan 24h	(OUI/NON)	Conc Rdt Conc Rdt				Conc	Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt
25/07/2022	OTH	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%
25/07/2022	OUI	19	88,8	75	83,4	24	65,7	44,26	46,7	4,5	37,5

Envoyé en préfecture le 24/09/2025

Reçu en préfecture le 24/09/2025

Publié le



ID: 025-242504371-20250918-2025_09_18_14-AU

STEP n°5 : CHAMESEY Station d'épuration

	Caractéristiques générales										
Filière de traitement Filtre planté											
Date de mise en service 31/12/2013											
Commune d'	Commune d'implantation CHAMESEY (25113)										
Capacité non	ninale				150 EH	[
Nombre d'ab	onnés raccord	lés		,	-						
Nombre d'ha	bitants raccor	dés		,	-						
			Pre	escripti	ons de	rejet					
Soumise à		Autoris									
Milieu réce	epteur du	Type de	milieu	récepte	eur	1	Sol				
reje	et	Nom du	milieu	récepti	on	Faille karstique					
Polluant a	automio 6	Conce	ntratio	n au poi	int de				Dand	omoont ((1/1
Polluani a	autorise		rejet (mg/L)					Kende	ement (%)
DBO	O_5		3.	5			et 60				
DC	O		20	0			et			60	
ME	S		-				et			50	
	-	(Charges	s rejeté	es par l	l'ouvra	ige				
		Cont	formité	du reje	t en cor	ncentrat	ion et/o	u en ren	dement	selon a	rrêté
Date du	Conformité					M	ES	NC	βL	I)
bilan 24h	(OUI/NON)	Conc Rdt Conc Rdt				Conc	Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt
25/05/2022	OTH	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%
25/07/2022	OUI	8	94,3	51	89,0	6,9	95,9	44,81	37,8	4	37,5
26/07/2022	OUI	5.4	94,3	39	85,9	<4	>94,7	35,3	38,1	3,8	28,3

Publié le



ID: 025-242504371-20250918-2025_09_18_14-AU

STEP n°6 : CHAMESEY Derrière le Crêt Station d'épuration

Caractéristiques générales Filière de traitement Lit bactérien												
Filière de trai	tement				Lit bact	térien						
Date de mise	en service				31/12/2	013						
Commune d'	implantation				CHAM	ESEY	(25113)					
Capacité non	ninale				150 EH	[
Nombre d'ab	onnés raccord	lés			_							
Nombre d'ha	bitants raccor	dés			-							
Prescriptions de rejet												
Soumise à												
Milieu réce	Milieu récepteur du Type de milieu récepteur Sol											
rejet Nom du milieu réception Faille karstique												
Polluant a	autoricá	Conce	ntratio	n au poi	int de				Randa	ement (2/)	
1 Offualit a	autorisc		rejet (mg/L)					Kende	onicii (70)	
DBo			3.				et			60		
DC	0		20	0			et			60		
ME	S		_				et			50		
			Charges	s rejeté	es par l	l'ouvra	ge					
		Conf	formité	du reje	t en cor	ncentrat	ion et/o	u en ren	dement	selon a	rrêté	
Date du	Conformité	DB	O_5	DO	CO	M	ES	NC	δL	I)	
bilan 24h	(OUI/NON)	Conc Rdt Conc Rdt				Conc	Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt	
25/07/2022	OUI	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	
25/07/2022	OUI	8	94,3	51	89,0	6,9	95,9	44,81	37,8	4	37,5	
26/07/2022	OUI	5.4	94,3	39	85,9	<4	>94,7	35,3	38,1	3,8	28,3	

Envoyé en préfecture le 24/09/2025

Reçu en préfecture le 24/09/2025

Publié le



ID: 025-242504371-20250918-2025_09_18_14-AU

STEP n°7 : CHAZOT Station d'épuration

Caractéristiques générales Filière de traitement Lit bactérien											
Filière de trai	tement				Lit bact	érien					
Date de mise	en service				31/12/1	995					
Commune d'	implantation				CHAZO	OT (251	(45)				
Capacité nom	ninale				90 EH						
Nombre d'ab	onnés raccord	és			61						
Nombre d'ha	bitants raccord	dés			120						
			Pre	scriptio	ns de r	ejet					
Soumise à		Autorisa	ation								
Milion mágamt	and do maint	Type de	milieu	récepte	eur	,	Sol				
Milieu récepteur du rejet Nom du milieu réception Faille karstique											
Polluant a	autorisé	Conce	ntratio	1 au poi	nt de				Rend	ement (9/5)
1 Offuant a	autorisc		rejet (mg/L)					ICHU	ciliciit (70)
DBo			3.5	5			et			60	
DC	O		20	0			et			60	
ME	ES		_				et			50	
		C	harges	rejetée	es par l	ouvraç	ge				
		Conf	ormité	du rejet	en con	centrati	on et/o	u en ren	demen	t selon a	arrêté
Date du	Conformité	nité DBO ₅ DCO				M	ES	NO	GL	. 1	P
bilan 24h	(OUI/NON)	Conc Rdt Conc Rd				Conc	Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt
		mg/L % mg/L %				mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%

Publié le



ID: 025-242504371-20250918-2025_09_18_14-AU

STEP n°8: CROSEY LE GRAND Station d'épuration

Caractéristiques générales Filière de traitement Disques biologiques												
Filière de trai	tement				Disques	s biolog	giques					
Date de mise	en service				01/07/2	022						
Commune d'	implantation				CROSE	EY LE (GRANI	O (25177	7)			
Capacité nom	ninale				200 EH	[
Nombre d'ab	onnés raccord	és			58							
Nombre d'ha	bitants raccore	dés			150							
Prescriptions de rejet												
Soumise à Autorisation												
Miliou récent	Milieu récepteur du rejet Type de milieu récepteur Sol Note de milieu récepteur Sol											
Nom du milieu réception Faille karstique												
Polluant a	autorisé	Conce	ntratio	n au poi	int de				Rende	ement (26)	
1 Offualit a	autorisc		rejet (mg/L)					Kend	cilicit (/0)	
DBo			3.5	5			et		60			
DC	O		20	0			et			60		
ME	ES		_				et			50		
		C	harges	s rejeté	es par l	ouvra'	ge					
		Conf	ormité	du reje	t en con	centrat	ion et/o	u en ren	dement	selon a	rrêté	
Date du	Conformité	DE	SO_5	DO	CO	M	ES	NC	δL	I)	
bilan 24h	(OUI/NON)					Conc	Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt	
25/09/2022	OIII	mg/L % mg/L % m					% 00.0	mg/L	%	mg/L	%	
25/08/2022	OUI								12	81,0		
26/08/2022	OUI	3,5	99,8	61	97,5	12	99,6	61,21	69,2	11	66,7	

Publié le



ID: 025-242504371-20250918-2025_09_18_14-AU

STEP n°9: LA GRANGE Principale Station d'épuration

								_			
			Cara	ctéristi	iques g	énérale	es				
Filière de tra	itement				Filtre à	sable					
Date de mise	en service				31/12/2	2016					
Commune d'	implantation				LA GR	ANGE	(25290)			
Capacité non	ninale				60 EH						
Nombre d'ab	onnés raccord	lés			-						
Nombre d'ha	bitants raccor	dés			-						
			Pr	escript	ions de	rejet					
Soumise à		Autoris	ation			V					
Milieu réc	epteur du	Type de	e milieu	ı récept	teur	1	Sol				
rej	et	Nom du milieu réception Faille karstique									
Polluant	antaria á	Conce	entratio	n au po	int de				Danda		1/)
Polluant	autorise		rejet (mg/L)					Rende	ement (9	/o)
DBe	O_5		3	5			et				
DC	O		20	0			et			60	
ME	ES		-				et			50	
			Charge	s rejet	ées par	l'ouvr	age				
		Con	formité	du reje	et en co	ncentra	tion et/o	ou en renc	dement	selon a	rrêté
Date du	Conformité	DE	$3O_5$	Do	CO	M	ES	NG	L	I)
bilan 24h	(OUI/NON)	.				Conc	Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt
		mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%
24/08/2022	OUI	1,8	99,7	10	99,7	32	94,7	12	93,5	1,4	95,3
25/08/2022	OUI	1,6	99,9	17	99,5	<2,9	>99,5	132,66	41,8	1,1	96,3

Envoyé en préfecture le 24/09/2025

Reçu en préfecture le 24/09/2025

Publié le



ID: 025-242504371-20250918-2025_09_18_14-AU

STEP n°10: LA GRANGE Secondaire Station d'épuration

Caractéristiques générales Filière de traitement Filtre à sable											
Filière de trai	tement				Filtre à	sable					
Date de mise	en service				2005						
Commune d'i	implantation				LA GR	ANGE	(25290)			
Capacité nom	ninale				18 EH						
Nombre d'ab	onnés raccord	és		,	-						
Nombre d'ha	bitants raccor	dés			-						
Prescriptions de rejet											
Soumise à		Autorisa	ation								
Milion mágamt	ann du maiat	Type de	milieu	récepte	eur	;	Sol				
Milieu récepteur du rejet Nom du milieu réception Faille karstique											
Polluant a	outoricá	Conce	ntration	n au poi	nt de				Dand	ement (0/)
r Ollualit a	autorise		rejet (mg/L)					Kend	ement (70)
DBO	O_5		3	5			et			60	
DC	O		20	0			et			60	
ME	S		-				et			50	
	-	C	harges	rejetée	es par l'	ouvra;	ge	•			
		Conf	ormité	du rejet	en con	centrati	on et/o	u en ren	demen	t selon a	arrêté
Date du	Conformité	DE	$8O_5$	DO	CO	M	ES	NO	GL	I)
bilan 24h	(OUI/NON)	Conc Rdt Conc Rdt				Conc	Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt
		mg/L % mg/L % m					%	mg/L	%	mg/L	%



STEP n°11: RANDEVILLERS Station d'épuration Code Sandre de la station : 060925470001

	Caractéristiques générales Filière de traitement Filtre planté											
Filière de trai	tement											
Date de mise	en service				2005							
Commune d'i	implantation			-	RANDI	EVILLI	ERS (25	5478)				
Capacité nom					140 EH							
Nombre d'ab	onnés raccord	és		(60							
Nombre d'ha	bitants raccore	dés			122							
Prescriptions de rejet												
Soumise à												
Milieu récepteur du rejet Type de milieu récepteur							Sol					
willeu recept	eur du rejet	Nom du	milieu	récepti	on]	Perte ka	arstique				
Polluant a	autorisé	Conce	ntratio	n au poi	nt de				Rend	ement (26)	
1 Offuarit 8	autorisc		rejet (mg/L)					ICHU	cilicit (70)	
DBO			3.			et				60		
DC			20	0			et			60		
ME	S		-				et			50		
		C	harges	rejetée	es par l	ouvra?	ge					
		Conf	ormité	du rejet	en con	centrati	on et/o	u en ren	demen	t selon a	ırrêté	
Date du	Conformité	DBO ₅ DCO				M	ES	NO	GL	I)	
bilan 24h	(OUI/NON)					Conc	Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt	
		mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	

Publié le



ID: 025-242504371-20250918-2025_09_18_14-AU

STEP $n^{\circ}12$: SERVIN Station d'épuration

Caractéristiques générales Filière de traitement Filtre à sable											
Filière de trai	itement				Filtre à	sable					
Date de mise	en service				31/12/1	999					
Commune d'	implantation				SERVI	N (255	44)				
Capacité non	ninale				200 EH	[
Nombre d'ab	onnés raccoro	lés			86						
Nombre d'ha	bitants raccor	dés			199						
Prescriptions de rejet											
Soumise à		Déclara									
Milieu réce	epteur du	Type de	milieu	récept	eur		Sol				
rejet Nom du milieu réception Milieu superficiel											
Polluant	antaria á	Conce	ntratio	n au po	int de				Dande		1/)
Polluant	autorise		rejet (mg/L)					Rende	ement (%	/o)
DBe	O_5		3:	5			et		60		
DC	O		20	0			et			60	
ME	ES		-	1			et			50	
	-	(Charge	s rejeté	ées par	l'ouvra	age				
		Con	formité	du reje	et en co	ncentra	tion et/o	ou en reno	dement	selon a	rrêté
Date du	Conformité					M	ES	NG	·L	I	•
bilan 24h	(OUI/NON)					Conc	Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt
27/20/2022	21021	mg/L % mg/L %				mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%
25/08/2022	NON	120 70,7 463 52,7				110	85,3	99	3,9	13	7,1
26/08/2022	NON	190	81,9	430	75,3	110	76,6	106,03	22,6	13	31,6



STEP n°13 : SURMONT Station d'épuration Code Sandre de la station : 060925554001

	Caractéristiques générales Filière de traitement Boue activée aération prolongée											
Filière de trai	tement				Boue ac	ctivée a	ération p	orolong	ée			
Date de mise	en service				31/12/1	975						
Commune d'	implantation				SURM	ONT (2	5554)					
Capacité non	ninale				413 EH	[
Nombre d'ab	onnés raccordo	és			54							
Nombre d'ha	bitants raccord	lés			100							
Prescriptions de rejet												
Soumise à]	Déclara	tion									
Milian nia and	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	Type de	milieu	récepte	eur	,	Sol					
Milieu récept	eur du rejet	Nom du	milieu	récepti	on]	Perte kar	rstique				
Polluant	autoricó	Conce	ntratio	n au poi	int de				Dand	amant ()/)	
Polluant	autorise		rejet (mg/L)					Rend	ement (%)	
DBe	O_5		3:	5			et			60		
DC	O		20	0			et			60		
ME	ES		-	ı			et			50		
	-	(harges	s rejeté	es par l	l'ouvra	ge	_				
		Conformité du rejet en concentration et/ou en rei			ı en ren	dement	selon a	rrêté				
Date du	Conformité					M	ES	NO	GL	I)	
bilan 24h	(OUI/NON)	Conc Rdt Conc Rdt				Conc	Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt	
2 /4 2 /2 2 7		mg/L % mg/L %				mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	
2/10/2023	OUI	6	98	81	87	26	89	46,4	50	6,45	35	



STEP n°14: VALONNE Station d'épuration Code Sandre de la station : 060925583002

			Cara	ctéristi	ques gé	nérale	S				
Filière de trai	tement				Filtre p	lanté					
Date de mise	en service				31/12/2	018					
Commune d'	implantation			=	VALO1	NNE (2	5583)				
Capacité non	ninale				250 EH	[-				
Nombre d'abonnés raccordés 105											
Nombre d'ha	bitants raccor	dés			240						
Prescriptions de rejet											
Soumise à		Déclara	tion								
Milieu réce	epteur du	Type de	milieu	récept	eur	,	Sol				
rejet Nom du milieu réception Perte karstique											
Polluant autorisé Concentration au point de Rendement (%)									(1)		
r Ollualit a	autorise		rejet (mg/L)					Kende	ement (5	(0)
DBo	O_5		3:	5			et			60	
DC	O		10	0			et		60		
ME	S		2:	5			et			50	
NT	K		1:	5			et			70	
NG	L		1:	5			et			40	
Pt			4				et			30	
		(Charge	s rejeté	es par	l'ouvra	age				
		Conformité du rejet en concer					tion et/o	ou en ren	dement	selon a	rrêté
Date du	Conformité	té DBO ₅ DCO			M	ES	NC	βL	I)	
bilan 24h	(OUI/NON)	Conc	Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt		
16/08/2023	OUI	mg/L 1,2	% 99	mg/L 23	% 97	mg/L 2,3	% 99	mg/L 47,5	% 56	mg/L 10	% 37
10/00/2023	001	192	"	20	71	2,0	,,	77,53	50	10	<i>J</i> ,



STEP n°15: VELLEVANS Station d'épuration Code Sandre de la station : 060925597002

Filière de traitement Date de mise en service Commune d'implantatio Capacité nominale Nombre d'abonnés racc Nombre d'habitants rac	ordés cordés			Lit bact 31/12/2 VELLE 250 EH 99	005 EVANS	(25597))				
Commune d'implantation Capacité nominale Nombre d'abonnés racc	ordés cordés			VELLE 250 EH 99	VANS	(25597))				
Capacité nominale Nombre d'abonnés racc	ordés cordés			250 EH 99		(25597)					
Nombre d'abonnés racc	cordés			99							
	cordés										
Nombre d'habitants rac				220							
Nombre d'habitants raccordés 220											
Prescriptions de rejet											
Soumise à	Déclara	tion									
Milieu récepteur du	Type de	Type de milieu récepteur Sol									
rejet	Nom du	ı milieu	récepti	ion	I	Perte kar	stique				
Polluant autorisé	Conce	entration	ı au poi	int de				Rende	ement (9)/s)	
1 Officially autorise		rejet (mg/L)					Kende	cincin ()	70)	
DBO ₅		35	5			et		60			
DCO		20	0			et			60		
MES		30	0			et			50		
MES		10	0			et			-		
		Charges									
		Conformité du rejet en co				ion et/οι	ı en reno	lement	selon a	rrêté	
Date du Conform	té DBO ₅ DCO			M	ES	NT	K	F	•		
bilan 24h (OUI/NO)	,	Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt	Rdt Conc		
17/08/2023 NON	mg/L 20	% 49	mg/L 145	% 28	mg/L 40	% 50	mg/L 7,3	61	mg/L 11,3	0	



STEP n°16: VELLEROT LES BELVOIR Station d'épuration Code Sandre de la station : 060925595001

Caractéristiques générales Filière de traitement Décantation physique											
Filière de trai	itement				Décant	ation ph	ysique				
Date de mise	en service				31/12/1	975					
Commune d'	implantation				VELLE	EROT L	ES BEL	VOIR (25595)		
Capacité non	ninale				180 EH	[
Nombre d'ab	onnés raccord	és			50						
Nombre d'habitants raccordés 70											
Prescriptions de rejet											
Soumise à		Déclara	tion								
Milieu réc	epteur du	Type de	milieu	récept	eur	,	Sol				
reje	et	Nom du	milieu	récept	ion]	Perte kar	rstique			
Polluant	outoricó	Conce	ntratio	n au po	int de				Dand	ement (//)
Polluant	autorise		rejet (mg/L)					Rende	ement (/o)
DBe	O_5		3:	5			et			60	
DC	O		20	0			et			60	
ME	ES		-				et			50	
	-	(Charge	s rejeté	es par	l'ouvra	ige				
		Conformité du rejet en concentratio						ı en reno	dement	selon a	rrêté
Date du	Conformité	é DBO ₅ DCO				M	ES	NO	3L	F	•
bilan 24h	(OUI/NON)					Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt	
		mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%
28/08/2022	OUI	21	95,7	163	92,2	19	97,2	85,24	46,4	9,3	33,6



STEP n°17: VYT LES BELVOIR Station d'épuration Code Sandre de la station : 060925635001

				40 10 50		007=0	0000					
			Carac	téristic	ues gén	érales						
Filière de trai	tement			-	Filtre pla	anté						
Date de mise	en service				01/01/20	20						
Commune d'	implantation				VYT LE	S BEL	VOIR (25635)				
Capacité non	ninale				250 EH			-				
Nombre d'ab	onnés raccord	és			82							
Nombre d'ha	bitants raccord	dés			141							
			Pre	scription	ons de r	ejet						
Soumise à		Déclara		Î		V						
M(1)/	1	Type de	milieu	récepte	eur	(Sol					
Milieu récept		Nom du]	Perte ka	rstique				
Dallmant.	and a min f	Conce	entratio	n au po	int de				D 4		0/)	
Polluant a	autorise		rejet	(mg/L)		Rendement (%)				%)		
DBo	O ₅			5			et			95		
DC	O		9	0			et			90		
MF	ES		2	0			et			90		
NT	K		1	5			et			80		
NH	I_4		1	0						_		
NG	L		1	5			et			40		
Pt	-			1			et			30		
		(harges	rejeté	es par l'	ouvrag	ge					
		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêt							rrêté			
Date du	Conformité	220) 200 1120 1102						I				
bilan 24h	(OUI/NON)	Conc	Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt	Conc	Rdt	Rdt		
		mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	
16/08/2023	NON	1	99	18	97	2	99	55	49	4	69	

10 – Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

10.1 – Quantité de boues produites par les ouvrages d'épuration

Sans objet.

10.2 – Quantité de boues évacuées ouvrages d'épuration

Boues évacuées	2024 en tMS
BELLEHERBE	21,8
BRETONVILLERS VILLAGE	0,5
BRETONVILLERS LE SAUCET	0
BRETONVILLERS LA JOUX	0
CHAMESEY	0
CHAMESEY DERRIERE LE CRET	0
CHAZOT	0
CROSEY LE GRAND	0
LA GRANGE PRINICIPALE	0
LA GRANGE SECONDAIRE	0
RANDEVILLERS	0
SERVIN	0
SURMONT	0,7
VALONNE	0
VELLEVANS	0
VELLEROT LES BELVOIR	0
VYT LES BELVOIR	0
Total des boues évacuées	22,5



TARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT ET RECETTES DU SERVICE

1 – Modalités de tarification

La facture d'assainissement collectif comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location de compteur, etc.)

Le choix de la Communauté de Communes est d'appliquer un tarif différencié par commune, correspondant à ses besoins pour faire fonctionner le service.

Commune	Part fixe	Part proportionnelle
BELLEHERBE	94 €	3,21 €
BRETONVILLERS	60 €	2,05 €
CHAMESEY	60 €	1,85 €
CHARMOILLE	94 €	4,07 €
CHAZOT	70 €	2,64 €
CROSEY LE GRAND	65 €	2,75 €
LA GRANGE	60 €	2,05 €
RANDEVILLERS	50 €	3,88 €
PESEUX	50 €	2,00 €
SERVIN	60 €	1,00 €
SURMONT	60 €	1,60 €
VALONNE	60 €	0,83 €
VELLEVANS	70 €	1,40 €
VELLEROT LES BELVOIR	60 €	4,50 €
VYT LES BELVOIR	60 €	3,76 €

TAXES		
Taux de TVA	10 %	
REDEVANCES		
Redevance pour la performance des systèmes d'assainissement (Agence de l'Eau)	0,01 €/m³	



Délibération n°2024-12-12-10 du 12 décembre 2024 effective à compter du 1^{er} janvier 2025 fixant les tarifs du service d'assainissement collectif

2 - <u>Facture d'assainissement collectif type</u>

La facture d'assainissement collectif type de 120 m³

	Au 1 ^{er} janvier 2025	
Part de la collectivité		
Part fixe annuelle	60 €	
Part variable	246 €	
Montant HT de la facture de 120 m³ revenant au service	306,00 €	
Taxes & redevances		
TVA	30,72 €	
Performance des systèmes d'assainissement (Agence de l'Eau)	1,20 €	
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	31,92 €	
Total	337,92 €	
Prix TTC au m³	2,82 €	

Commune	Prix TTC au m ³ pour 120 m ³
BELLEHERBE	4,40 €/m³
BRETONVILLERS	2,82 €/m³
CHAMESEY	2,60 €/m³
CHARMOILLE	5,35 €/m³
CHAZOT	3,56 €/m³
CROSEY LE GRAND	3,63 €/m³
LA GRANGE	2,82 €/m³
RANDEVILLERS	4,83 €/m³
SERVIN	1,66 €/m³
SURMONT	2,32 €/m³
VALONNE	1,47 €/m³
VELLEVANS	2,19 €/m³



VELLEROT LES BELVOIR	5,51 €/m³
VYT LES BELVOIR	4,74 €/m³

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence annuelle.

La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle. 2 716 factures ont été émises en 2024.

3 – Recettes

Type de recettes	Exercice 2024
Redevances eaux usées	305 270,26 €
Régularisation (+/-)	0 €
Total recettes des redevances	305 270,26 €
Recettes liées aux travaux	0 €
Contribution exceptionnelle du budget général	0 €
Total autres recettes	0 €
TOTAL DES RECETTES	305 270,26 €





INDICATEURS DE PERFOMANCE

1 – Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)

Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du zonage d'assainissement collectif.

Pour l'exercice 2024, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est de 97,7 % des 1350 abonnés potentiels.

2 – Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 110 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.



	Nombre de points	Valeur	Points
PARTIE A : PLAN DES		v alcui	1 OHIIS
(15 points)	RESEAUA		
VP.250 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,) et les points d'autosurveillance du réseau	Oui : 10 points Non : 0 point	OUI	10
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	Oui : 5 points Non : 0 point	OUI	5
PARTIE B : INVENTAIRE D			
(30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des p VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention,	oints a été obtenue pour l	a partie A)	
pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous	OUI	
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux	conditions (1)	OUI	14
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		90 %	
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)	80 %	13
PARTIE C: AUTRES ELEMENTS DE CONNA RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au mo			ES
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan	0 à 15 points sous	50 %	10
des réseaux mentionne l'altimétrie VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes	Conditions (3) Oui : 10 points	OUI	10
(relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,) VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des	Non : 0 point		
équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	Oui : 10 points Non : 0 point	OUI	10
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux ⁽⁴⁾	Oui : 10 points Non : 0 point	OUI	10
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement,) pour chaque tronçon de réseau	Oui : 10 points Non : 0 point	NON	0
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	Oui : 10 points Non : 0 point	NON	0
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	Oui : 10 points Non : 0 point	OUI	10
			92

⁽¹⁾ l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

⁽²⁾ l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points.

Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

⁽³⁾ Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10,11, 12, 13, 14 et 15

⁽⁴⁾ non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

3 – Conformité de la collecte des effluents (P203.3)

Sans objet car réseau collectant une charge > 2000 EH.

4 – <u>Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)</u>

Sans objet car réseau collectant une charge > 2000 EH.

5 – Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)

Sans objet car réseau collectant une charge > 2000 EH.

6 – <u>Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation</u> (P206.3)

Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- Le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur.
- La filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

STEP de SURMONT		
Filières mises en œuvre		tMS
X7.1 * .* * 1	□ CONFORME	
Valorisation agricole	☐ NON CONFORME	
-	☐ CONFORME	
Compostage	☐ NON CONFORME	
Incinération	☐ CONFORME	
	□ NON CONFORME	
Evacuation vers une autre STEP	⊠ CONFORME	
	□ NON CONFORME	
Autre	☐ CONFORME	
	□ NON CONFORME	
Tonnage total de matières sèches	s évacuées conformes	0,7



STEP de BRETONVILLERS Village		
Filières mises en œuvre		tMS
***	□ CONFORME	
Valorisation agricole	□ NON CONFORME	
	□ CONFORME	
Compostage	□ NON CONFORME	
Incinération	□ CONFORME	
	□ NON CONFORME	
Evacuation vers une autre STEP	⊠ CONFORME	
	□ NON CONFORME	
Autre	□ CONFORME	
	□ NON CONFORME	
Tonnage total de matières sèches	s évacuées conformes	0,5
ST	EP de BELLEHERBE	
Filières mises en œuvre		tMS
	☐ CONFORME	
Valorisation agricole	□ NON CONFORME	
	⊠ CONFORME	
Compostage	□ NON CONFORME	
Incinération	□ CONFORME	
	□ NON CONFORME	
Evacuation vers une autre STEP	□ CONFORME	
	□ NON CONFORME	
Autre	☐ CONFORME	
	☐ NON CONFORME	
T (1 1 ()) 1		21.0
Tonnage total de matières sèches	s évacuées conformes	21,8

Pour l'exercice 2024, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est 100 %.

7 – <u>Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers (P251.1)</u>

L'indicateur mesure un nombre d'évènements ayant un impact direct sur les habitants, de par l'impossibilité de continuer à rejeter les effluents au réseau public et les atteintes portées à



l'environnement (nuisance, pollution). Il a pour objet de quantifier les dysfonctionnements du service

dont les habitants ne sont pas responsables à titre individuel.

L'exercice 2024, **0** demandes d'indemnisation ont été déposées en vue d'un dédommagement.

Pour l'exercice 2024, le taux de débordement des effluents est de **0** pour 1000 habitants.

8 – Points noirs du réseau de collecte (P252.2)

Cet indicateur donne un éclairage sur l'état et le bon fonctionnement du réseau de collecte des eaux usées à travers le nombre de points sensibles nécessitant des interventions d'entretien spécifiques ou anormalement fréquentes.

Est un point noir tout point du réseau nécessitant au moins deux interventions par an (préventive ou curative), quelle que soit la nature du problème (contre-pente, racines, déversement anormal par temps sec, odeurs, mauvais écoulement, etc.) et celle de l'intervention (curage, lavage, mise en sécurité, etc.). Sont à prendre en compte les interventions sur les parties publiques des branchements et — si l'intervention est nécessitée par un défaut situé sur le réseau public — dans les parties privatives des usagers.

Nombre de points noirs pour l'exercice 2024 : 2

Pour l'exercice 2024, le nombre de points noirs est de 4,4 par 100 km de réseau.

9 – <u>Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte (P253.2)</u>

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé par la longueur totale du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

2022	2023	2024
430 ml	1 110 ml	1 441 ml

Au cours des 5 dernières années 2,981 km de linéaire de réseau ont été renouvelés.

Pour l'exercice 2024, le taux moyen de renouvellement des réseaux est de 1,30 %.

10 – Conformité des performances des équipements d'épuration (P254.3)

Sans objet car réseau collectant une charge > 2000 EH.



11 – Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (P255.3)

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 120, avec le barème suivant :

L'obtention des 80 premiers points se fait par étape, la deuxième ne pouvant être acquise si la première ne l'est		Exercice 2024	
20	Identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejet potentiels aux milieux récepteurs	NON	
+10	Evaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel	NON	
+20	Enquêtes de terrain pour situer les déversements, témoins de rejet pour en identifier le moment et l'importance	NON	
+30	Mesures de débit et de pollution sur les rejets (cf. arrêté du 22/12/1994 relatif à la surveillance des ouvrages)	NON	
Les 40) points ci-dessous peuvent être obtenus si le service a déjà collecté les 80	0 points ci-dessus	
+10	Rapport sur la surveillance des réseaux et STEU des agglomérations d'assainissement et ce qui en est résulté	OUI	
+10	Connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets	NON	
	Pour les secteurs équipés en réseaux séparatifs ou partiellement séparatifs		
+10	Evaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur, les émissaires concernés devant drainer au moins 70% du territoire desservi en amont, les paramètres observés étant a minima la pollution organique (DCO) et l'azote organique total	OUI	
Pour les secteurs équipés en réseaux unitaires ou mixtes			
+10	Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du service d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage	NON	

L'indice de connaissance des rejets au milieu naturel du service est 0.

12 – Durée d'extinction de la dette de la collectivité (P256.2)

La durée d'extinction de la dette se définit comme la durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service ou épargne brute annuelle (recettes réelles – dépenses réelles, calculée selon les modalités prescrites par l'instruction comptable M49).

	Exercice 2022	Exercice 2023	Exercice 2024
Encours de la dette	1 438 456,84 €	2 329 097,03 €	2 181 214,40 €
Epargne brute annuelle	835 066,76 €	377 478,52 €	677 680,77 €
Durée d'extinction de la dette	1,7 an	6,2 ans	3,2 ans



13 – Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente (P257.0)

Ne sont ici considérées que les seules factures portant sur l'assainissement collectif proprement dit. Sont donc exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers, ainsi que les éventuels avoirs distribués (par exemple suite à une erreur de facturation ou à une fuite).

Toute facture impayée au 31/12/2024 est comptabilisée, quelque soit le motif du non-paiement.

	Exercice 2023	Exercice 2024
Montant d'impayés titre de l'année n-1 tel que connu au 31/12/n	5 522,06 €	
Chiffre d'affaires facturé (hors travaux) au titre de l'année n-1	281 800,52 €	
Taux d'impayés sur les factures d'assainissement n-1	1,96 %	

14 – Taux de réclamations (P258.1)

Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toute nature relative au service de l'assainissement collectif, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix (cela comprend notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées au règlement de service).

Nombre de réclamations écrites reçues par la collectivité : 0

Pour l'exercice 2024, le taux de réclamations est de **0** pour 1000 abonnés.





FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

1 – Montants financiers

	Exercice 2022	Exercice 2023	Exercice 2024
Montant financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	220 159 €	1 003 581 €	766 887,23 €
Montant des subventions	163 487 €	328 146 €	398 376,50 €
Montant des contributions du budget général	0 €	0 €	0 €

2 – Etat de la dette du service

L'état de la dette au 31 décembre 2024 fait apparaître les valeurs suivantes :

		Exercice 2023	Exercice 2024
Encours de la dette au 31 décembre n		2 329 097,03 €	2 182 214,40 €
Montant remboursé durant l'exercice	En capital	116 143,98 €	140 098,46 €
	En intérêts	57 098,18 €	53 530,81 €

3 – Amortissements

Pour l'année 2024, la dotation aux amortissements a été de 203 520,10 €.

4 – Présentation des programmes de travaux adoptés

- Bretonvillers : construction de deux nouvelles STEP et d'un poste de refoulement
- Bretonvillers : mise en séparatif d'une rue
- La Grange: construction d'une nouvelle STEP
- Servin: construction d'une nouvelle STEP
- Surmont : mise en séparatif Rue des Fontaines
- Vellerot lès Belvoir : construction d'une nouvelle STEP
- Péseux : mise en séparatif du réseau d'assainissement
- Péseux : construction d'une station d'épuration
- Réalisation des zonages eaux usées et eaux pluviales



ACTIONS DE SOLIDARITÉ ET DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE DANS LE DOMAINE DE L'EAU

1 – Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- Les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'Action Sociale et des Familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficultés,
- Les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

En 2024, le service a reçu 0 demande d'abandon de créance et en a accordé 0.



TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INDICATEURS

		Exercice 2023	Exercice 2024
Indicateurs descriptifs des services			
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	2 855	2 855
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	1	1
D.203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	22,5 tMS	22,5 tMS
D204.0	Prix TTC du service pour 120 m ³	2,98 €/m³	2,82 €/m³
Indicateurs de performance			
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	97,54 %	95,7 %
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	84 points	92 points
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon les filières conformes à la réglementation	100 %	100 %
P207.0	Montant des abandons de créances	0,0058 €/m³	0,00 €/m³